



TCA

La politique de la matraque...

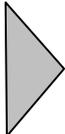
En fin d'année 2009, la pétition des agents de la TCA avait reçu une réponse sans ambiguïté de la direction : NON, NON et NON !

Lors de l'heure d'information CGT le 15 janvier, les agents opérateurs téléphoniques de la TCA ont décidé de continuer leur mouvement en limitant leur temps de vacation de téléphone à 2H maximum par jour. Il s'agissait en fait de répondre quelques minutes de moins dans la semaine et de faire d'autres pans de leur mission pendant ce temps.

La réaction de la direction ne s'est pas fait attendre ! Pas pour discuter ou proposer des solutions pour améliorer les conditions de travail... mais pour menacer de sanctions brutales ! En clair, même pour quelques minutes, **la direction veut déclarer les agents grévistes et leur ponctionner une journée de salaire** à chaque vacation tronquée ! C'est l'application la plus extrémiste et la plus brutale qu'on ait jamais vu de l'amendement LAMASSOURE, cette loi pétainiste votée pour limiter le droit de grève des salariés.

Quand les agents de la TCA demandent un geste de la direction pour leurs conditions de travail, le seul geste fait en leur direction, c'est celui de la matraque !

La CGT a rencontré le chef de poste, qui transmettait cette décision de la direction locale, pour lui dire son profond mécontentement et lui rappeler le ras-le-bol des opérateurs et leurs revendications. Nous rejetons fermement cette interprétation de l'amendement LAMASSOURE, cette brutalité et ce mépris affiché envers les agents. Il s'est engagé à répercuter notre position. Aucun arrangement ne semble possible à cette heure.



Nous allons dans la journée demander à discuter avec le directeur ou le TPG pour exiger le retour à la table des négociations. De même, nous continuons à exiger que la réunion attendue au niveau national sur la question des amendes soit convoquée rapidement pour que les revendications des agents de la TCA et du CAS soient prises en compte et satisfaites.

On voit maintenant quelle considération a la direction pour ses personnels :

- **Mépris...**
- **Refus...**
- **Menace...**
- **Sanction !!!**

Face à une telle attitude, la CGT appelle les agents de la TCA à montrer leur dégoût et leur colère en participant massivement à la grève du 21 janvier !

TOUS EN GREVE LE 21 JANVIER

TOUS A LA MANIF

11H ANCIENNE PREFECTURE
(rassemblement trésor-impôts 10h30 devant la TG)